CHANTE NWEL ATV
Mercredi 16 Décembre 2026
sur la place des fêtes
de Saint-Joseph

APPEL À EXPOSANTS

Date limite de dépôt : **Vendredi 13 Novembre 2026**

Ville de Saint-Joseph
Direction des affaires économiques
1er étage – Maison France Services
35 rue Eugène Maillard
97212 SAINT-JOSEPH

+596 596 57 46 99

courrier@stjoseph972.fr

EXPOSANT

Raison sociale……..…….

Nom et prénom du gérant, responsable..…… ……..…… ……..……

Forme juridique : □ SA □ Association □ Autres : …….

N° d'immatriculation (SIRET) : …….

Adresse…….……..……..……

……..……..……..……..……..…..…

……..……..……..……..

Téléphone……..……..……...…

Mail……..……..……..……...…

Site internet / réseaux sociaux ……..……..……...

..……..……

□ Je déclare avoir souscrit à une assurance responsabilité civile

Police n° ……..…….…… Date de validité ……..…….. ……..……

……...

Superficie de stand proposée et tarifs :

- **Superficie des stands** :
 - 25 m2 : chapiteau de 5mX5m avec rideaux
 - et accès électrique + point d'eau à proximité

- **Tarifs d'inscription :**
 Les frais d'inscription sont fixés entre **100 € et 180 €** selon la nature des prestations ou marchandises proposées à la vente.

ACTIVITE – PRODUITS / CREATIONS

Présentation de l'activité

……

……

……

Produits proposés à la Vente-Exposition

……

……

……

……

Fabrication engagée dans une démarche éco-responsable ou réalisée dans un esprit de développement durable ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci de préciser ……

……

……

Animation éventuellement proposée sur le stand

.....

.....

.....

☐ J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis sur ma candidature et confirme accepter les termes de la charte des exposants.

Fait à …… Le …… …… 2026

Signature précédée de la mention "Lu et approuvée"

PIÈCES ANNEXES À JOINDRE

- Assurance responsabilité civile ;
- Justificatif d'immatriculation (extrait Kbis ou avis de situation SIRENE de moins de 3 mois).
- 3 photos de vos marchandises et/ou de votre stand (**positionnées sur un même document en format A4) – Nous souhaitons avoir une idée du visuel de votre stand.**

Les traiteurs/restaurateurs devront fournir en plus les éléments suivants :

- Licence petite restauration
- Formation HACCP (sauf pour les exposants dispensés) ;
- Licence II pour le service de boissons fermentées non distillées ;

Les exposants responsables de bars à cocktails devront présenter une licence IV, préalable nécessaire au service de boissons de tous les groupes.